



RIPOSTE A L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS AU CONGO

DATE DE NOTIFICATION DU 1 ^{ER} CAS	14 MARS 2020
DATE DE REPORTAGE	21 AVRIL 2020

I. FAITS SAILLANTS

- Publication de l'arrêté n° 2020-118 du 20 avril 2020 portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo ;
- 5 nouveaux cas à Brazzaville dans les 24 dernières heures sur 57 tests effectués.

II. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 20 AVRIL 2020

AU NIVEAU MONDIAL

Nombre de cas confirmés	2 314 621
Cas confirmés dans les dernières 24H	72 846
Nombre total des décès	157 847
Nombre de décès dans les dernières 24H	5 296
Taux de létalité	6,8%

EN AFRIQUE

Nombre de cas confirmés	22 513
Cas confirmés dans les dernières 24H	5 534
Nombre total des décès	1 126
Taux de létalité	5,0%
Nombre de pays touchés	52 sur 54

EN AFRIQUE CENTRALE

Nombre de cas confirmés	1 734
Cas confirmés dans les dernières 24H	376
Nombre total des décès	75
Taux de létalité	4,3%

AU CONGO

Nombre de cas confirmés	165
Nombre de cas contamination locale	130
Cas confirmés dans les dernières 24H	5
Nombre de décès dans les dernières 24H	0
Nombre de cas guéris	16
Nombre total des décès	6
Taux de létalité	3,6%





TABLEAU 1 : Indicateurs de surveillance et de prise en charge des cas de COVID-19 au Congo du 14 mars au 20 avril 2020

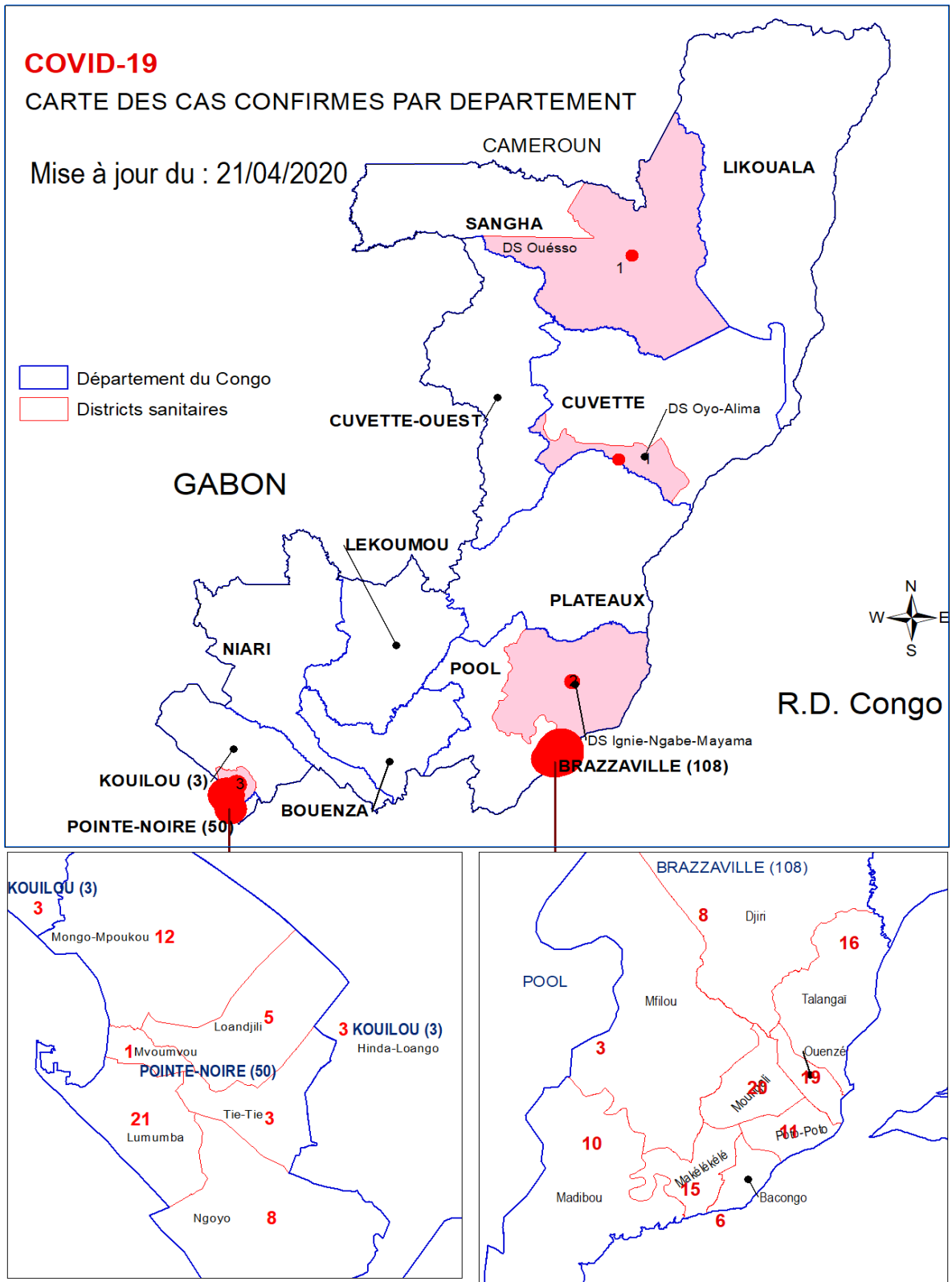
INDICATEURS	NOUVEAUX CAS DANS LES 24 HEURES	CUMUL A DATE	OBSERVATIONS
Nombre de cas confirmés	5	165	Pointe-Noire : 50 ; Brazzaville : 108 ; Pool : 2 ; Sangha : 1 Cuvette : 1 ; Kouilou : 3 (Honda-Loango)
Nombre de cas chez le personnel soignant	0	4	Dont 1 décès
Nombre de contacts	0	497	
Nombre de contacts testés	40	356	
Nombre de contacts suivis	150	316	
Nombre de cas suspects	55	761	
Nombre de cas suspects testés	55	761	
Nombre de personnes testées	40	888	
Nombre de prélèvements faits	86	1 034	
Nombre de cas hospitalisés	25	62	
Nombre de cas suivis à domicile	17	81	
Nombre de cas graves	0	6	
Nombre cas symptomatiques	10	76	
Nombre cas asymptomatiques	5	61	
Nombre de cas guéris	0	16	
Nombre de décès	0	6	
Nombre de cas évadés	0	2	2 guéris
Nombre d'alertes	45	1 530	
Nombre de passagers en quarantaine	206	86	Brazzaville (3) ; Pointe- Noire (83)

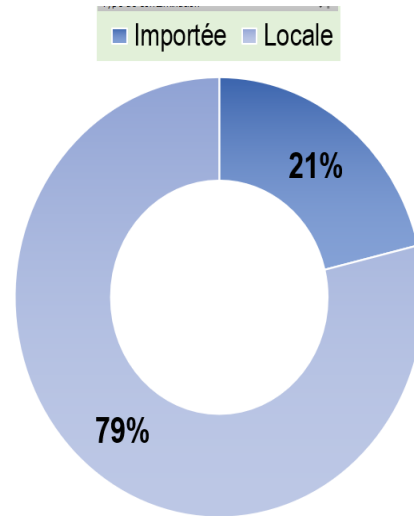
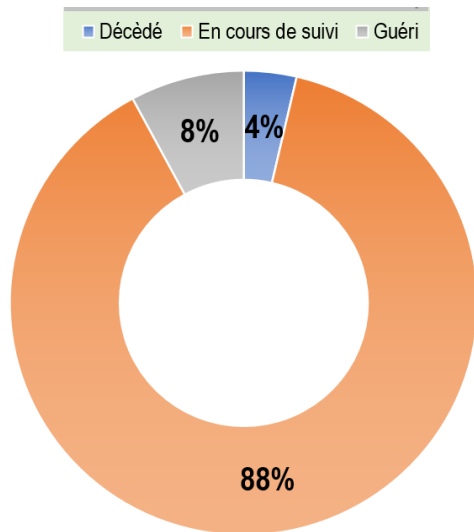
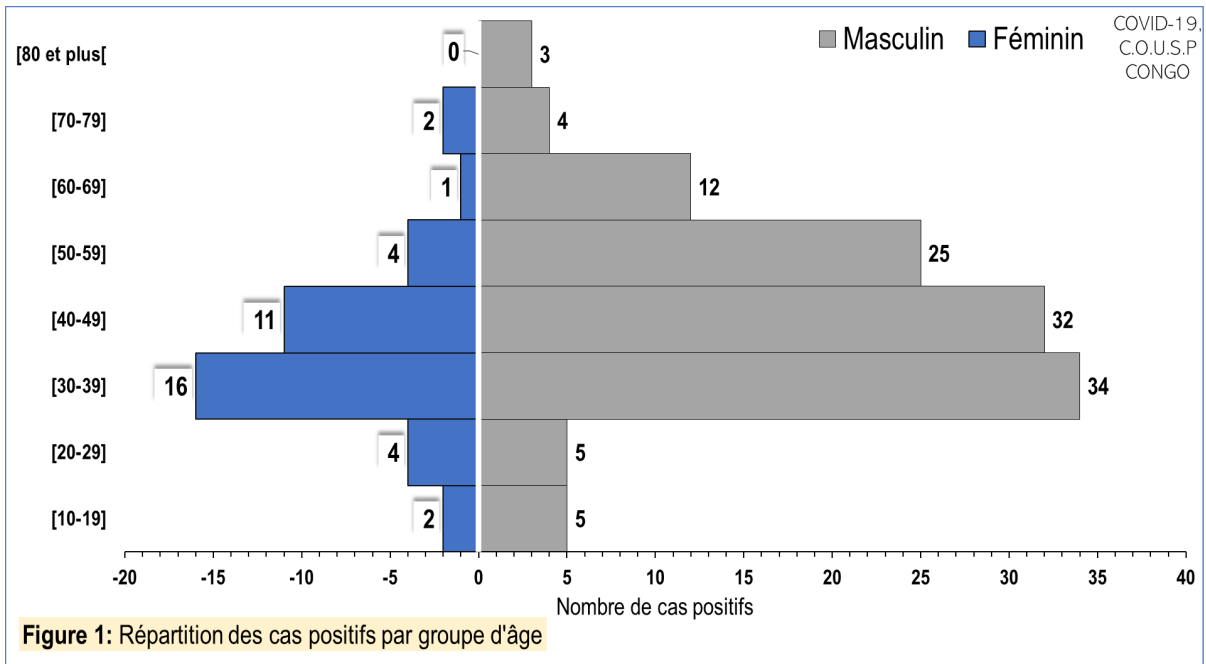


COVID-19

CARTE DES CAS CONFIRMES PAR DEPARTEMENT

Mise à jour du : 21/04/2020

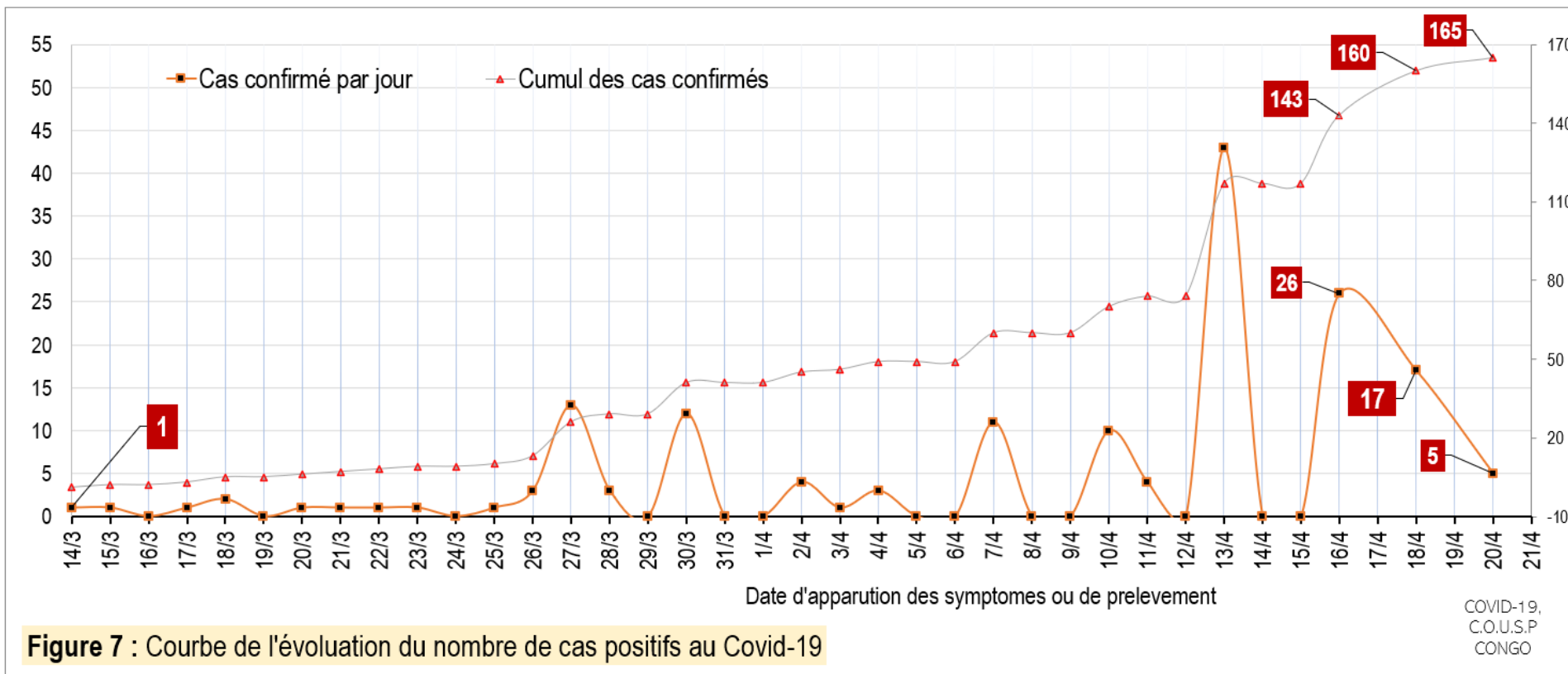






MALADIE A CORONAVIRUS (COVID-19)

SITREP N°23 – 21 avril 2020





III. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RIPOSTE

LEADERSHIP ET COORDINATION :

- Publication de l'arrêté n° 2020-118 du 20 avril 2020 portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo ;
- Tenue quotidienne des réunions de coordination sous la direction de Mme la Ministre chargée de la santé.

SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE :

- Suivi des contacts par les districts sanitaires de la direction départementale des soins et services de santé de Brazzaville ;
- Déploiement des équipes d'intervention rapide (EIR) pour les prélèvements et le transfert des malades dans les sites de prise en charge ;
- Supervision des activités de suivi des contacts par les EIR ;
- Gestion des alertes au niveau du call center ;
- Tenue des réunions quotidiennes de la commission.

LABORATOIRE

- Réception des kits d'extraction ARN/ADN ;
- Acheminement des intrants de dépistage COVID-19 à Pointe- Noire ;
- Elaboration de la fiche relative à l'apport de la faculté des sciences de la santé dans les activités de dépistage et prise en charge biologique globale de l'infection à COVID-19 ;
- Depuis le 25 février, 888 échantillons ont été analysés au laboratoire national de santé publique par PCR.

PREVENTION ET CONTROLE DES INFECTIONS (PCI)

- Désinfection de la salle de Congrès, Salle de conférences internationales, de 6 ménages à Ounzé, du CAT de Brazzaville, Centre national de Radio- télévision, Centre émetteur de Brazzaville, CSI Marien Ngouabi, Fleuve Congo, Maman Mboulé, des Ministères de la Construction, l'Urbanisme et de l'Habitat et Commerce et Approvisionnement, du Point de contrôle du Beach et du Port autonome de Brazzaville ;
- Formation de 7 agents de la morgue municipale de Pointe- Noire sur les mesures de précaution dans la manipulation des corps Covid-19.

PRISE EN CHARGE DES CAS

- Transfert de nouveaux cas au centre de prise en charge de l'hôtel la Concorde de Kintélé ;
- Prise en charge des malades : 143 cas confirmés sont pris en charge dans les sites de Brazzaville et de Pointe- Noire ;





- Mise en quarantaine des passagers : 206 pensionnaires observent la quarantaine au niveau des sites de confinement de Pointe- Noire.

COMMUNICATION DES RISQUES ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

- Organisation des campagnes de sensibilisation sur la maladie et la nécessité d'observer le confinement ;
- Sensibilisation de la population sur le port de masques.

SECURITE :

- Sécurisation de 7 sites de mise en quarantaine à Brazzaville et Pointe- Noire, des sites de prise en charge et du centre d'opérations d'urgence en santé publique.

LOGISTIQUE ET TRANSPORTS :

- Réquisition de moyens roulants pour la riposte et le transport des personnels : 6 coasters, 6 hilux, 9 ambulances ;
- Restauration des malades et personnes mises en quarantaine : 468 repas sont servis dans les différents sites.

FINANCES :

- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources supplémentaires pour la riposte.

PRINCIPAUX DEFIS A RELEVER :

- Prélèvement de tous les contacts dans les plus brefs délais ;
- Mobilisation générale pour un engagement communautaire intégrant tous les niveaux de la société ;
- Mobilisation des ressources additionnelles pour la préparation du pays ;
- Mobilisation des partenaires à soutenir les efforts de préparation du Gouvernement ;
- Organisation du système d'isolement des cas suspects ;
- Préparation des sites de prise en charge y compris le pré-positionnement des médicaments et autres produits médicaux ;
- Cartographie des barges des sociétés pétrolières à Pointe- Noire et dans le Kouilou.

PROCHAINES ETAPES

- Intensification des campagnes de sensibilisation des autorités décentralisées et des communautés ;
- Amélioration des conditions de mise en isolement et de suivi des cas suspects ;
- Renforcement des capacités de collecte et d'expédition sécurisée des échantillons de tous les cas d'infections respiratoires aiguës sévères (IRAS) dans tous les hôpitaux de base et les hôpitaux généraux des secteurs publics, privés et confessionnels ;
- Equipement des sites dédiés à la prise en charge ;
- Formation des personnels de santé des formations sanitaires et des points d'entrée ;



- Renforcement de la surveillance épidémiologique à la sortie de Brazzaville, de Pointe-Noire et de l'entrée de Dolisie.